

**Gouvernance et parties prenantes d'une forêt protégée
domaniale dans le Nord de la Côte d'Ivoire : cas de la
Station forestière de Kamonon**

**Governance and stakeholders of a national protected
forest in northern Côte d'Ivoire: the case of the
Kamonon Forest Station**

N'Guessan Simon ANDON^{1*}

Simplece Yao KOFFI²

Kouadio Augustin ALLA³

Tchoulochon Josué KONE⁴

^{1, 2, 3} : Enseignant-Chercheur,

⁴ : Étudiant en Master de Géographie Physique et Environnement
Département de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY de
Korhogo (Côte d'Ivoire),

*: Auteur correspondant : simon.andon@yahoo.ca



DOI : 10.5281/zenodo.7499748

RÉSUMÉ

La Station forestière de Kamonon (SFK) de 100 hectares, créée en 1989, est une forêt protégée domaniale située à Lataha au

Nord de la Côte d'Ivoire. Elle bénéficie d'une protection intégrale depuis sa création malgré l'absence de l'État entre 2002 et 2012. Or la gouvernance foncière est l'élément fondamental à l'origine de la déforestation en Côte d'Ivoire. Cette recherche veut montrer que la gouvernance foncière qui associe les parties prenantes pertinentes est nécessaire pour une gestion durable d'une forêt protégée domaniale comme celle de Kamonon. Pour y arriver, la recherche documentaire, l'enquête de terrain, des observations directes et le traitement d'images satellites multidates (2000, 2014 et 2021) et l'échantillonnage aléatoire stratifié et raisonné de 258 habitants dans 6 villages riverains de cette forêt ont été effectuées. Les résultats ont montré que les principaux acteurs de la gouvernance foncière sont le Centre national de Recherche agronomique (CNRA), des familles propriétaires foncières des villages de Lataha et de Sérédjakaha de la SFK et l'ONG Animation Rurale de Korhogo ; la stratégie de gouvernance foncière est la convention verbale entre le CNRA et les familles suscitées : les familles cèdent gracieusement leur terre à la CNRA, en contrepartie, le CNRA s'engage à employer les membres des familles dans la surveillance, l'entretien, le suivi, etc. des activités rémunératrices. Cet accord initié au début de sa création fonctionne encore aujourd'hui. Le succès a été d'associer les populations autochtones au projet de création, de gestion et de protection de cette forêt. Toutefois, il convient de formaliser cette convention verbale.

Mots-clés : Nord Côte d'Ivoire, gouvernance, parties prenantes, forêt protégée domaniale, Station forestière Kamonon

ABSTRACT

The 100-hectare Kamonon Forest Station (KFS), created in 1989, is a state-owned protected forest located in Lataha in northern Côte d'Ivoire. It has enjoyed full protection since its creation despite the absence of the State between 2002 and 2012. However, land governance is the fundamental element behind deforestation in Côte d'Ivoire. This research aims to show that land governance that involves relevant stakeholders is necessary for the sustainable management of a state protected forest such as Kamonon. To achieve this, documentary research, field survey, direct observations and processing of multi-date satellite images (2000, 2014 and 2021) and stratified and reasoned random sampling of 258 inhabitants in 6 villages bordering this forest were carried out. The results showed that the main actors in land governance are the National Center for Agricultural Research (CNRA), landowning families from the villages of Lataha and Sérédjakaha of the KFS and the NGO Animation Rurale de Korhogo; the land governance strategy is the verbal agreement between the CNRA and the families mentioned: families graciously cede their land to the CNRA, in return, the CNRA undertakes to employ family members in the monitoring, maintenance, monitoring, etc. of income-generating activities. This agreement, initiated at the beginning of its creation, still works today. The success has been to involve indigenous peoples in the project of creation, management and protection of this forest. However, this verbal agreement should be formalized.

Keywords: North Côte d'Ivoire, governance, stakeholders, protected state forest, Kamonon Forest Station

INTRODUCTION

La dégradation et la disparition des forêts sont un phénomène mondial qui perturbe l'équilibre de la nature, augmente le risque et l'exposition des populations à plusieurs risques (FAO et PNUE, 2020 p vi). Leur conservation et leur protection est hautement tributaire à la manière dont les hommes/femmes interagissent avec les forêts et les utilisent (FAO et PNUE, 2020, p vi).

En Côte d'Ivoire, sur plus de 15 millions d'hectares de forêts vierges évalués en 1900, il reste aujourd'hui moins de 2 millions d'hectares (Andon, 2010 xiii ; Nouveau Code forestier, 2020). Cette situation engendre des perturbations majeures sur l'équilibre des écosystèmes du pays (climat, hydrologie, écologie et pédologie) et sur son système socioéconomique et ce malgré les initiatives politiques visant à les protéger et à les restaurer. Élaborer en période coloniale sans prendre en compte les principes coutumiers, et reconduit après l'indépendance à cause de l'insuffisance de ressources humaines locales pour prendre en compte les réalités locales et l'initiative de stricte protection, la politique de protection forestière domaniale de la Côte d'Ivoire rentrait en contradiction avec les réalités locales (Andon, 2010, p 5).

En 1988, des études du suivi du couvert forestier de 1960 à 1988 vont exprimer l'ampleur de la dégradation des forêts ivoiriennes et la nécessité d'agir en toute urgence. Ainsi donc, pour remédier aux problèmes de déforestation, le gouvernement va préparer un Plan Directeur Forestier (PDF) pour la période 1988-2015 (RCI, 1999). Ce plan a mis l'accent sur la protection des ressources forestières existantes ; la réduction de la demande

de produits forestiers ; le renforcement du cadre réglementaire et institutionnel et l'expansion des superficies forestières (par le reboisement) (RCI, 1999).

Durant les années 1980, dans les zones sahéliennes, soudaniennes et soudano-guinéennes d'Afrique, les services forestiers et la recherche forestière ont mené des études sur les espèces ligneuses autochtones et exotiques sur des parcelles autochtones. Parmi les cinq pays où s'est déroulé l'essai de l'expérimentation des ressources forestières autochtones ligneuses notamment le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal, la station de Lataha (au nord de la Côte d'Ivoire) est la seule station ancienne de la zone soudano-guinéenne qui, semble être encore préservée en Afrique de l'Ouest francophone (Louppe et al., 2021 p 81, 102).

Par ailleurs, en Côte d'Ivoire et dans les zones qui ont été privées de l'autorité entre 2002 et 2012, la Station forestière de Kamonon est celle qui bénéficie d'une conservation et d'une protection intégrale. Une étude de cette gouvernance forestière mérite d'être effectuée. Or d'après De Koninck et al., (1994 p. 48), « *Toutes les forêts, quelles qu'elles soient, doivent être conçues d'abord comme un territoire mais un territoire recelant des ressources, et c'est à l'un et/ou l'autre des titres qu'elles sont convoitées* ». L'objectif est donc de montrer que la gouvernance qui associe les parties prenantes (population autochtone, autorité administrative et technique et coutumière, ONG écologique, Associations de femme et de jeune, société privée, les universitaires) est nécessaire pour une gestion durable d'une forêt protégée par l'État comme celle de Kamonon. Quels sont les objets de cette gouvernance ? Comment se fait-

elle ? Avec quelles parties prenantes ? À quel moment du cycle de vie de la Station forestière de Kamonon ? Pour quel résultat ? Cet article se propose de montrer comment se fait la gouvernance forestière de la Station Forestière de Kamonon. Pour y arriver, la méthodologie suivante a été effectuée.

1- METHODOLOGIE

1.1- Présentation de la zone

Implantée sur une superficie de 100 hectares dont 60 hectares en essai (reboisés), 20 hectares en jachères (naturelles) améliorées et 20 hectares de voirie, la Station Forestière de Kamonon (SFK) est située dans la sous-préfecture de Lataha dans le département de Korhogo de la Région du Poro du District des Savanes au nord de la Côte d'Ivoire avec les coordonnées Latitude/longitude : 9°34'9.30"N / 5°32'48.45"W (Figure 1). En 1988, le Centre technique forestier tropicale de Côte d'Ivoire (CTFT) a créé à travers le projet IVC/87/007, la station de recherches forestières appliquées qui porte le nom du commandant des eaux et forêts Kamonon Diabaté décédé lors de sa création (Louppe et Ouattara, 1990 p.1). Le relief est caractérisé par un vaste ensemble de plateaux, surmontés par endroits de quelques élévations isolées, constituées de dômes granitiques et de collines. Le climat est caractérisé par un climat tropical soudano-guinéen, marqué par deux grandes saisons, une pluvieuse qui s'étend de mai à octobre, une sèche, de novembre à avril. Quant à la végétation, elle est constituée de savanes herbeuses et arborées. La pluviométrie annuelle de la station forestière de Kamonon varie entre 1200 mm et 1400 mm (Andon, 2016, p117-118).

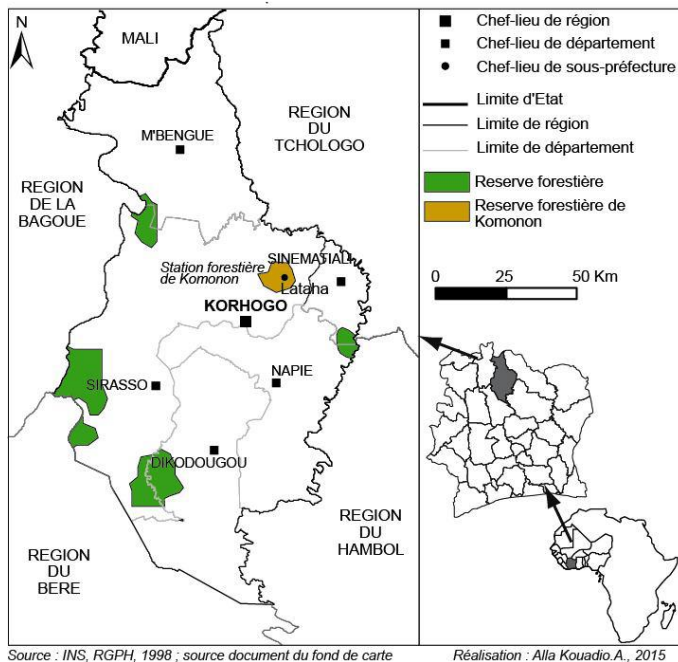


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

1.2- Matériels et Méthode

1.2.1- Matériels et outils

La mise en œuvre de la recherche a mobilisé les outils et matériels répertoriés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Outils et matériels utilisés

Matériel / Outils	Rôle
Guide d'entretien	Recueillir les informations nécessaires à l'analyse et à l'interprétation de la gouvernance foncière et forestière de la Station forestière de Kamonon ainsi que de sa gestion et son entretien.

Questionnaires	Évaluer la perception des populations sur la propriété foncière et leur contribution de la gestion de la station de recherche forestière.
Appareil photographique Android (BLU)	Prendre des photos pour l'illustration des résultats
Guide d'observation	Élaborer pour l'observation factuelle des lieux (village et forêt protégée) ; audition des paroles, des questions, etc.
Logiciels Sphinx Millenium 14.5	Élaborer le questionnaire, saisir les données du résultat et présenter les illustrations.
Logiciel Excel	Présenter les illustrations graphiques et réaliser les tableaux
Logiciels ARGIS 10.5 et Adobe Illustrator CS3	Cartographier la zone d'étude et des résultats spatiaux

1.2.2- Méthode de collecte et de traitement des données et information

L'approche méthodologique exploitée dans cette recherche s'est axée autour de trois (03) points : la recherche documentaire, la collecte de données sur terrain et le traitement d'image satellites.

La recherche documentaire nous a amené à la lecture des ouvrages notamment des thèses, des mémoires, des rapports et des articles. La lecture de ces ouvrages a permis

d'appréhender d'une part la question de la gouvernance foncière de la station forestière de Kamonon et d'autre part les moyens et stratégies mises en place pour sa conservation et sa protection intégrale. La recherche documentaire s'est effectuée dans la bibliothèque de l'Université Peleforo Gon Coulibaly, le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) local et sur Internet.

La collecte de données sur le terrain s'est appuyée sur l'observation directe, un guide d'entretien, un questionnaire et un focus groupe.

L'observation directe s'est faite à travers des visites effectuées sur la station forestière de Kamonon à partir du 11 Mars 2022. Ces visites ont permis d'apprécier la composition floristique de la réserve et de faire des levés de terrain (GPS). Les entretiens ont été effectués auprès des autorités de la station notamment le responsable du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) Nord et de ses collaborateurs. Avec ces personnalités, nous avons apprécié les rôles des parties prenantes dans la gestion de la forêt. Nous avons également effectué des entretiens avec l'ONG ARK (Animation Rurale de Korhogo). Au total, nous avons pu effectuer sept (07) entretiens, la plupart étant effectués en ligne. Pour connaître l'apport dans la protection et leur avis sur la question de la gouvernance foncière de la réserve du Kamonon, nous avons adressé un questionnaire aux populations riveraines. Pour cela, les localités de Lataha, Nangakaha, Dorougo, Solonadjélisso et séridjakaha ont été retenues. Sur l'ensemble de ces localités, nous avons choisi d'interroger 260 individus en raison de 52 par localité. Les réponses à ce questionnaire nous ont permis d'apprécier le sentiment des populations sur la question de la conservation et la protection et d'appréhender l'intérêt que portent ces

populations riveraines à la réserve forestière du Kamonon. Le focus group a permis de recueillir des opinions générales de la population par groupe d'interlocuteurs. Ces groupes étaient composés de chefs coutumiers, de jeunes et de femmes. Pour obtenir les cartes d'occupation du sol de la station forestière de Kamonon, nous avons traité des images satellites. Ne disposant pas de contour de la réserve de Kamonon pour la réalisation des cartes d'occupation, nous avons procédé par le téléchargement et le géoréférencement d'une image Google Earth de la station. L'image reçue du géoréférencement a permis de tracer le contour de la forêt. Pour la réalisation des cartes proprement dite, les images satellites utilisées ont été téléchargées gratuitement sur le site earthexplorer.usgs.gov d'USGS. Ce sont les images du 16/12/2000, 07/12/2014 et du 18/12/2021. Les images obtenues sur Landsat Copernic us avec l'appui du logiciel QGIS 3.16 nous ont permis d'élaborer des cartes d'occupation du sol de la forêt classée de 2000, 2014 et 2021. Un prétraitement des images a permis de corriger les erreurs géométriques et radiométriques des celles-ci. Car Les données brutes d'une image acquise par télédétection contiennent des distorsions d'ordre géométrique suffisamment importantes pour qu'elles ne soient pas directement superposables sur les données spatiales (images ou cartes) réalisées à des projections connues (Desjardins, 2000). Après cette étape du prétraitement, nous somme passer à la classification. La classification consiste à identifier et attribuer des couleurs aux différents éléments physiques qui occupent le sol et qui sont visibles sur l'image. Ayant une bonne connaissance de la station forestière de Kamonon, nous avons utilisé la classification supervisée.

L'ensemble de ces démarches a permis de collecter des données aussi bien qualitatives que quantitatives. Sur ces différentes informations et données ont été traitées et obtenues des illustrations qui ont permis d'organiser le travail en trois parties suivantes : Dynamique spatio-temporelle de la station forestière de Kamonon de 2000, 2014 et 2021 ; Gouvernance foncière et forestière de la Station de Kamonon et la stratégie de gestion.

2- RÉSULTATS ET DISCUSSION

Les résultats des manipulations des informations et données collectées ont permis d'organiser notre travail en trois (03) points ci-dessous présentés. Le premier va porter sur le suivi de la dynamique du couvert végétal ligneux de la Station forestière de Kamonon 2000, 2014 et 2021. Ensuite, la présentation des principaux acteurs de la gouvernance foncière de la Station forestière de Kamonon. Et enfin, la stratégie de gouvernance et de gestion de la Station forestière de Kamonon.

2.1- Le suivi de la dynamique du couvert végétal ligneux de la Station forestière de Kamonon 2000, 2014 et 2021

Les pages suivantes présentent les résultats sous forme de cartes réalisées après analyse du couvert forestier en 2000, 2014 et 2021. Ce sont les images du 16/12/2000, 07/12/2014 et du 18/12/2021. Les images obtenues sur Landsat Copernic us avec l'appui du logiciel QGIS 3.16 nous ont permis d'élaborer des cartes de la forêt classée de 2000, 2014 et 2021.

La figure 2 présente la carte de l'occupation du sol de la station forestière de Kamonon en 2000. Sur cette figure, on constate que le couvert végétal et ligneux de la station forestière marqué en vert et vers-clair, était faible. Le sol était beaucoup couvert par les herbes.

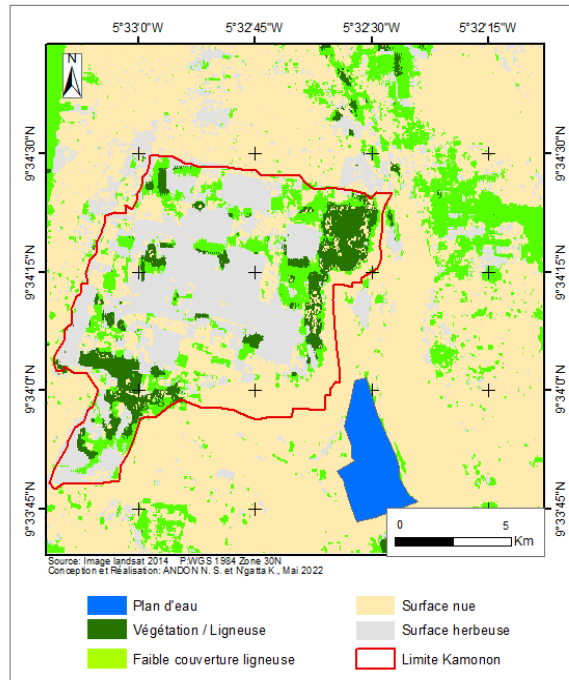


Figure 2 : Occupation du sol de la station forestière de Kamonon en 2000.

Rappelons que la station a été créée en 1988. A partir de 1989 commence la création de parcelles expérimentales (Louppe et Ouattara, 1990 p 1). C'est ce qui explique la faiblesse de la couverture végétale et ligneuse. Les expérimentations ont porté sur les arbres utiles notamment karité, néré et autre espèce conservée pour leurs usages fruitiers, fourragers ou médicinaux, voire symboliques ou comme marqueur de propriété. A coter

des frontières de la station se trouve un lac artificiel qui sert à irriguer les cultures.

Quatorze (14) ans plus tard, en 2014 la couverture végétale et ligneuse occupe plus de 90% la superficie totale de la station comme présenté sur la figure 3.

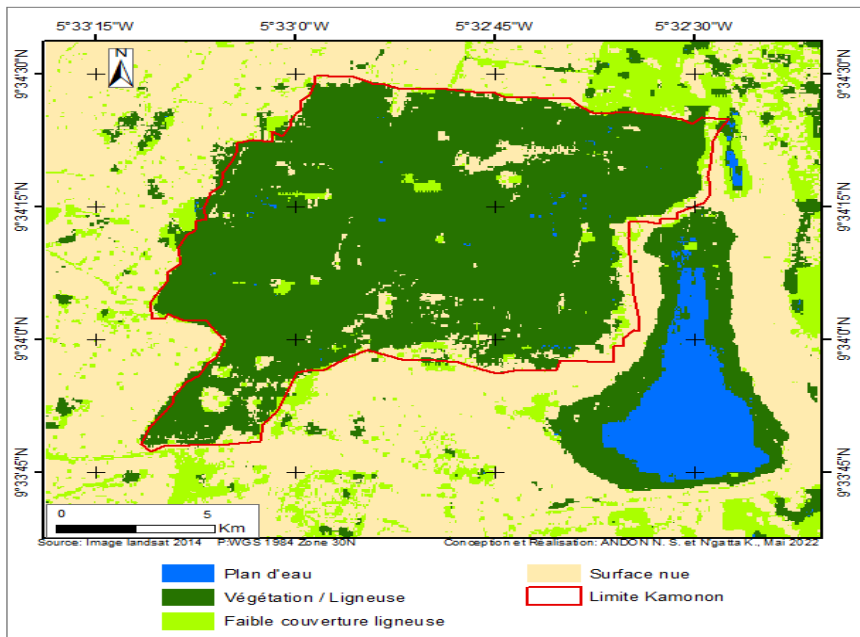


Figure 3 : Occupation du sol de la station forestière de Kamonon en 2014

Sur la figure 3, la couleur verte et vert-claire qui indiquent le couvert végétal et ligneux sont les plus dominantes sur l'espace de la forêt. Cela marque le stade de pleine croissance des plantes expérimentales des années antérieures. Cependant, on constate que la superficie de la réserve est restée intacte malgré l'absence de l'Etat (CNRA). En effet, entre 2002 et 2012, la Côte d'Ivoire a connu une crise socio-politique. Cette instabilité a stoppé les activités de l'Etat ainsi que le retrait des fonctionnaires dans plusieurs régions mais plus particulièrement

dans le Nord du pays. Après le retour du Centre National Recherche Agronomique (CNRA) en 2014, la Station Forestière a bénéficié d'une protection intégrale avec les mêmes arbres utiles notamment le karité, le néré et autre espèce conservée pour ses usages fruitiers, fourragers ou médicinaux, voire symboliques ou comme marqueur de propriété. Ainsi le CNRA va autoriser les populations riveraines à pénétrer la forêt pour prélever les bois morts.

En 2021, le couvert végétal et ligneux va encore augmenter de proportion (Figure 4). Et la Station Forestière bénéficie toujours d'une protection intégrale avec les mêmes arbres utiles notamment le karité, le néré et autre espèce conservée pour ses usages fruitiers, fourragers ou médicinaux, voire symboliques ou comme marqueur de propriété.

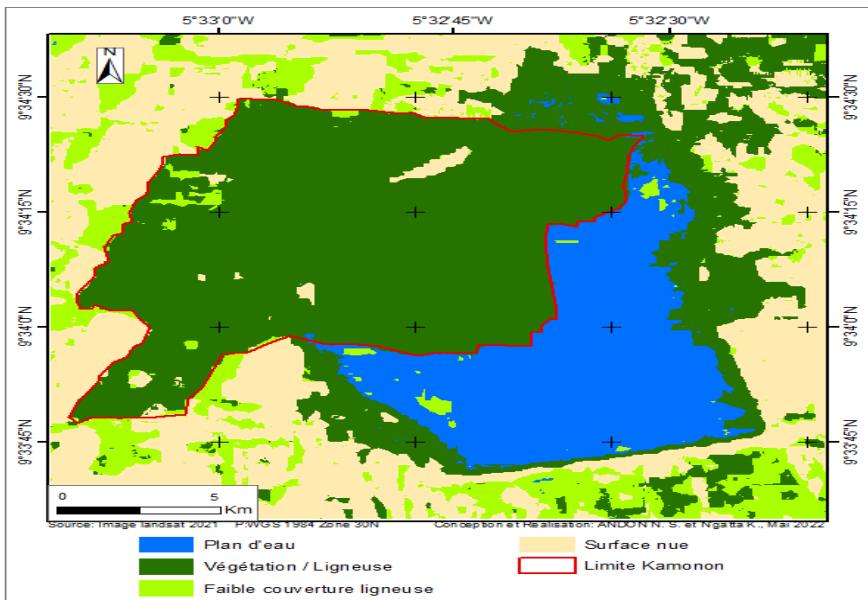


Figure 4 : Occupation du sol de la station forestière de Kamonon en 2021

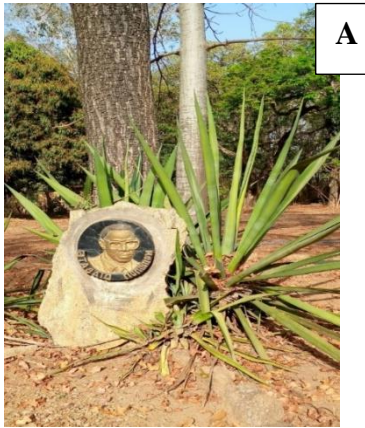
L'analyse du suivi de la dynamique du couvert végétal ligneux de la Station forestière de Kamonon 2000, 2014 et 2021 a permis d'apprécier l'évolution de son couvert végétal et la protection intégrale dont elle a été bénéficiaire. La protection intégrale de cette réserve est le résultat d'une bonne gouvernance et de gestion, quels sont donc les acteurs de cette gouvernance ? La réponse à cette interrogation constitue la deuxième partie de notre étude.

2.2- Les principaux acteurs de la gouvernance foncière de la Station forestière de Kamonon

Dans cette partie, nous présenterons les acteurs majeurs de la gouvernance foncière de la station forestière de Kamonon.

Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) et les populations autochtones sont les principaux acteurs de la gouvernance foncière de la réserve de Kamonon. Selon les populations riveraines de la forêt et le CNRA, le foncier de la réserve de Kamonon appartient aux populations de Lataha et de Séridjakaha. Toutes les populations autochtones des villages enquêtés sont unanimes que ce sont des familles de ces villages qui ont cédés leurs terres. Les familles propriétaires foncières ont cédées gracieusement et de manière définitive leur terre à l'Etat par le biais du CNRA (Kamonon DIABATE et Dominique LOUPPE). Cet acte a été reconnu et respecté par toute la population de la Sous-préfecture de Lataha. Les observations sont illustrées par la planche photographique 1.

Planche photographique 1 : statut de Kamonon DIABATE au pied d'un arbre de karité et une parcelle de dans la réserve forestière du Kamonon.



Source : Josué KONE, 2022

Ces résultats sont confirmés par LOUPPE *et al.* (2021).

Quelle stratégie de gestion a-t-il adopté le CNRA en collaboration avec la population autochtone pour parvenir à une protection intégrale de la station forestière de Kamonon ?

2.3- les stratégies de gouvernance et de gestion de la station forestière de Kamonon

Dans cette partie nous présenterons les responsabilités et les engagements de chacune des parties prenantes de la gouvernance foncière en précisant le type de gestion adoptée par ces acteurs. Rappelons que les principaux acteurs de la gouvernance foncière de la station de Kamonon sont le CNRA et la population autochtone. Cette gouvernance s'est construite autour d'un accord verbal négocié. En effet, Le commandant Kamonon DIABATE, fils de la région, en 1988, a réuni ses parents et les a instruits sur l'importance du projet. Ainsi

les populations ont adhéré au projet en cédant gracieusement leur terre. C'est avec le chercheur Dominique LOUPPE que l'accord informel et verbal sera tissé plus tard, sur la base d'un certain nombre de conditions qui engagent les deux parties prenantes. En acquérant gratuitement les terres des populations, le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) devait s'engager à :

- **Recruter la main-d'œuvre sur place** : Ce recrutement local devait permettre à la population riveraine de travailler au sein du CNRA. Mais la priorité est accordée aux familles dont les terres ont été occupées par la réserve. La main d'œuvre recrutée localement n'ayant pas de connaissances en agronomie pour occuper des hauts postes, les personnes recrutées font le suivi, l'entretien et la surveillance de la station.
- **Autoriser la population à aller chercher de l'eau potable et à récolter les herbes à éléphant qui servent à couvrir les toitures et faire des nattes** : contrairement à la première condition qui est plus favorable aux familles propriétaires foncières, celle-ci est accessible à tous. L'eau étant source de vie, et présente autour et au sein de la forêt, le CNRA doit accorder un accès total à cette ressource.

Quant à la population autochtone, elle devait engager à :

- **Ne pas couper les arbres** : La station étant un site d'expérimentation de plante d'arbre, couper les arbres mettrait le projet en péril. Ainsi, la population ne devait pas couper d'arbres dans la forêt sous aucun prétexte.

- **Ne pas chasser à l'intérieur de la Station forestière de Kamonon** : La population est autorisée à chasser autour de la forêt mais pas à l'intérieur. Cette mesure devait permettre de protéger et sauvegarder des espèces animales au sein de la forêt.

Le respect scrupuleux des engagements ci-dessus cités, produit d'une gestion concertée et intégrée, a permis une protection intégrale de la station forestière de Kamonon dans la sous-préfecture de Lataha au Nord de la Côte d'Ivoire. Ces résultats sont confirmés par LOUPPE *et al.* (2021).

CONCLUSION

Cette recherche a mis en exergue la sécurité foncière et la gestion des ressources ligneuses à la Station forestière de Kamonon. En effet, la sécurité foncière et la ressource forestière constituent l'une et/ou les deux des problèmes majeurs dans la gestion des forêts protégées en Afrique. Les résultats ont montré que les principaux acteurs de la gouvernance foncière de la Station forestière de Kamonon (SFK) sont le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), des familles propriétaires foncières des villages de Lataha et de Séridjakaha de cette Station et l'ONG Animation Rurale de Korhogo d'une part et d'autre part, la stratégie de gouvernance foncière est une convention verbale entre le CNRA et les familles autochtones propriétaires foncières. D'après cette convention, les familles cèdent gracieusement leur terre au CNRA, en contrepartie, le CNRA s'engage à employer les membres des familles dans la surveillance, l'entretien, le suivi, etc. des activités

rémunératrices. Cet accord initié au début de sa création fonctionne encore aujourd'hui. Le succès a été d'associer les populations autochtones au projet de création, de gestion et de protection de cette forêt. Toutefois, il convient de formaliser cette convention verbale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Andon N. S. (2010), « *Évaluation de la politique de protection forestière domaniale de la Côte d'Ivoire à partir d'outils géomatiques : cas du Parc national de la Marahoué* » [Thèse de doctorat, Université du Québec À Montréal]. Québec, Canada.

<http://www.archipel.uqam.ca/3704/1/D1987.pdf>

Andon, S. N. ET Alla, A. K. (2016). *La protection forestière dans les régions du nord de la Côte d'Ivoire : le cas de la station forestière de Kamonon dans la Région du Poro*, le Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES) du Département de Géographie de la Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société de l'Université de Lomé. p. 176-182.

Andon, N. S., Konan K. H., Alla, D. A. et Djah A. G. (2018). État des lieux d'une forêt protégée Périurbaine en région de savane de 1998 à 2018 : cas de la forêt classée du Mont Korhogo Au Nord de la Côte d'Ivoire. In LONNIYA, *Revue du Laboratoire des Sciences Sociales et des Organisations* Octobre - Novembre - Décembre - 1 (5) pp. 221-247

De-Koninck, R., Bernard, S., Chabot, L., Vielleux, C., Michaud, J., et Déry, S. (1994). *Le défi forestier en Asie du Sud-Est*.

- Québec, Canada, Université Laval : Group d'Études et de Recherches sur l'Asie Contemporaine : 162 p
- Desjardins, R.** (2000). *La télédétection : perspective analytique*. Paris, France : Éditions ESTEM.
- FAO, et PNUÉ.** (2020). *La situation des forêts du monde 2020. Forêts, biodiversité et activité humaine*. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca8642fr>
- Loupe D.** (1990). *Sylviculture intensive en zone de savanes*. Centre technique forestier tropicale de Côte d'Ivoire, Station de Korhogo, Korhogo, 13 p.
- Loupe, D., Ouattara N., N'guessan, K. A., Zo-Bi, I., Tiéoulé, F., Ahoba, A., Coulibaly, B., et Hérault, B.,** (2021). Vingt-deux espèces d'arbres autochtones plantées en arboretum à Korhogo au nord de la Côte d'Ivoire : trois décennies de suivi. *Bois et Forêts des Tropiques*, 348 : 79-105. Doi : <https://doi.org/10.19182/bft2021.348.a36399>
- Ouattara N.** (2001). *Situation des ressources génétiques forestières de la Côte d'Ivoire : zone des savanes*. FAO, Rome, 47 p.
- République de Côte d'Ivoire (RCI).** (1999). *Diversité Biologique de la Côte d'Ivoire, Rapport de Synthèse*, Ministère de l'Environnement et de la Forêt, République de Côte d'Ivoire, p. 273